



Réf. Farde e-Assemblées : 2288754

N° OJ : 10

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/11/2019

Objet : Règlements-taxes 2020.- Centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2020.

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la Nouvelle Loi Communale, notamment les articles 117 et 260;

Vu l'article 464, 1° du Code des Impôts sur les Revenus;

Vu la situation financière de la Ville;

ARRÊTE :

Article unique.- Il est établi pour l'exercice 2020, 2950 centimes additionnels au précompte immobilier.

Annexes :